

Série « Commencer des recherches sur l'Allemagne » - Texte imprimable



3e leçon : Utiliser des cartes, des index géographiques et des sites Internet

Avec Baerbel Johnson, AG

Aperçu

L'Allemagne en tant que pays n'existe que depuis 1871. Avant cette date, elle se composait de nombreuses, grandes et petites entités, comprenant des États, des royaumes, des duchés, des principautés et autres. Chaque entité était un « pays » distinct avec un gouvernement, des lois, une devise, des unités de mesure etc., qui lui étaient propres. On appelait ces différentes zones géographiques des juridictions. Les juridictions administratives sont des endroits où un gouvernement ou une Église détient l'autorité. On se sert des juridictions pour identifier une localité et trouver des documents.

Juridictions

En Allemagne les juridictions gouvernementales de la plus grande à la plus petite sont :

- L'État ou la province de Prusse
- La région
- Le comté
- La paroisse
- Le village ou la ville

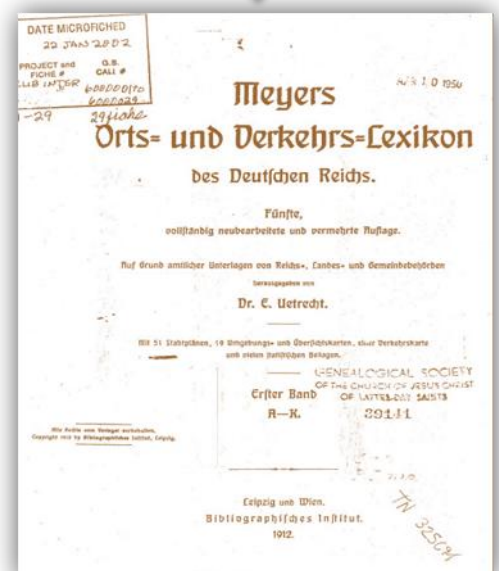
De nombreux lieux portent le même nom en Allemagne et même dans le monde entier. Par conséquent, chaque lieu doit être décrit de façon à ne désigner qu'une seule et unique localité. Les lieux sont généralement indiqués dans l'ordre suivant : du plus petit au plus grand niveau de juridiction. Le village est le plus bas niveau et le pays, le plus haut. Par exemple :

Hambourg, Hambourg, Allemagne = la ville de Hambourg dans la ville-État de Hambourg, en Allemagne.

En Allemagne, la plupart des documents généalogiques se trouvent conservés au niveau de la ville ou de la paroisse. Aussi, il est primordial d'identifier une localité et les juridictions qui lui sont associées pour trouver des documents. C'est possible grâce aux index géographiques et aux cartes

Index géographiques

Les index géographiques sont des dictionnaires de noms de lieux qui décrivent les villes et les villages, indiquent le nombre d'habitants et le juridictions. De nombreux index indiquent les frontières telles qu'elles existaient à une période précise. Certains, comme le Meyers Orts- und Verkehrslexikon (Index géographique Meyers de l'Empire germanique), couvre l'intégralité de l'empire germanique. D'autres index géographi existent pour différents États et territoires historiques. La plupart sont



rédigés en allemand.

De nombreux index géographiques sont disponibles en ligne. Certains plus complets que les livres traditionnels.

Sites Internet

Voici quelques sites Internet utiles :

Germany gazetteers (Index géographiques de l'Allemagne) sur le wiki d FamilySearch

https://www.familysearch.org/learn/wiki/en/Germany_Gazetteers

Liens vers des index géographiques en ligne

https://www.familysearch.org/learn/wiki/en/German_Research_on_the_Internet_-_an_Overview_-_complete_handout

L'index géographique et généalogique GOV

<http://gov.genealogy.net/search>

GenWiki allemand

<http://wiki-de.genealogy.net/Hauptseite>

Index géographiques historiques numérisés

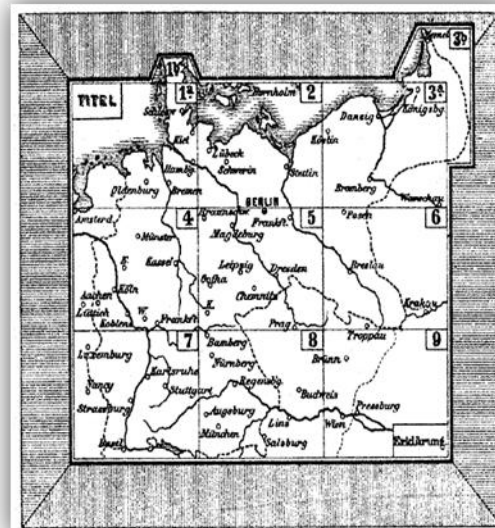
<http://wiki-de.genealogy.net/Portal:DigiBib>

Plusieurs index géographiques transcrits

<http://www.progenealogists.com/germany/gazetteersmain.html>

Index géographique pour les localités situées à l'est de la ligne Oder-Neisse

<http://kartenmeister.com/preview/databaseue.asp>



Cartes

Dès que vous avez appris quelque chose sur un lieu, vous pouvez consulter une carte. Le Ravenstein's Atlas des Deutschen Reiches (Atlas Ravenstein de l'Empire germanique), qui se trouve sur le site <http://www.library.wisc.edu/etext/ravenstein/home.html> est un bon outil.

Si vous connaissez la ville et la paroisse de votre ancêtre, vous pouvez chercher dans le catalogue de la Bibliothèque d'histoire familiale quels sont les documents disponibles.

Récapitulatif

1. Vérifiez le lieu avec des cartes et des index géographiques.
2. Utilisez le catalogue de la Bibliothèque d'histoire familiale pour trouver des documents.
3. Cherchez le document.
4. Recherchez votre ancêtre.
5. Reportez les renseignements que vous avez trouvés sur vos tableaux d'ascendance et fiches de groupement de famille.

